

Fiche de Renseignement Usagers

Date de la demande de badge :

Demande nouvel arrivant :

Demande badge perdu* :

(1)	(2)
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :

Adresse :

CP : Ville

Téléphone : Mail :

Nombre de personnes dans le foyer :

Nom de l'ancien locataire ou propriétaire :

Date d'arrivée dans votre nouvelle commune :

Dernière commune habitée :

Le nombre de badges est limité à un par foyer

Pour tout nouvel habitant : joindre un **justificatif de domicile** (moins de 3 mois) pour votre nouvelle adresse

Une fois cette fiche transmise à la Communauté de Communes de Bièvre Est, vous recevrez par voie postale :

- Le règlement de la déchèterie (où seront précisés les horaires d'ouverture)
- Une plaquette d'information sur le tri des déchets (avec l'emplacement des points d'apport volontaire)
- Le jour et les modalités de ramassage des ordures ménagères
- Merci de bien vérifier que votre nom figure sur votre boîte aux lettres

***Pour tout badge perdu** :

- Prendre un RDV au **04 76 06 10 94**
- Règlement de 5€ en espèces ou chèque uniquement
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Justificatifs de domicile acceptés : facture de téléphonie, télévision, gaz, électricité, ordures ménagères, eau, quittance de loyer ou titre de propriété

Fiche à renvoyer par courrier au siège de la Communauté de Communes, ou par mail à contact@cc-bievre-est.fr